

Tarif 2012

CAMPING***		BASSE SAISON	MI-SAISON	HAUTE SAISON
		06 avril au 23 juin 01 au 30 septembre	23 juin au 07 juillet 18 août au 01 sept	7 juillet au 18 août
Forfait Emplacement 2 pers /1 voiture	Nuitée	15 €	20 €	25 €
Véhicule supplémentaire	Nuitée	1 €	2 €	3 €
Adulte supplémentaire	Nuitée	3 €	4,50 €	6 €
Enfant (de 2 à 13 ans)	Nuitée	2,50 €	3 €	3,50 €
Animaux (un animal par emplacement)	Nuitée	2.50 €	3€	3.50 €
Raccordement électrique 6 Amp	Nuitée	3 €	3 €	3 €
Visiteur	Forfait	3 €	3 €	3 €
Kit bébé (chaise, lit, baignoire)	semaine	30 €	30 €	30 €
Location réfrigérateur raccordé (avec elect)	Nuitée	9 €	9 €	9 €
Location raccord électrique	Nuitée	1 €	1 €	1 €

MOBIL-HOME		BASSE SAISON	MI-SAISON	HAUTE SAISON
4/6 places Climatisé	Semaine/Nuit	370 €/60 €	470 €/70 €	680 €/100 €
5 places Climatisé	Semaine/Nuit	320 €/60 €	420 €/65 €	630 €/90 €
4 places Climatisé	Semaine/Nuit	280 €/50 €	380 €/60 €	590 €/85 €
BUNGALOW TOILE		BASSE SAISON	MI-SAISON	HAUTE SAISON
4 places sans sanitaires	Semaine/Nuit	200 €/40 €	300 €/55 €	460 €/70 €
Assurance annulation				
Emplacement nu (Dans la limite d'un mois)		15€	15€	15€
Par semaine de location par hébergement		20€	20€	20€
La nuitée en location		5€	5€	5€

Location de draps 1 ou 2 personnes : 15€

Forfait femme de ménage 60 € (facultatif) obligatoire en cas de location avec un animal,

frais d'inscription: 20 €, acompte: 20%, **carte de crédit acceptée (juillet/aout uniquement)** ,

Taxe de séjour: 0,55€/pers (+ de 13 ans).

CONTRAT DE RESERVATION ET ACCEPTATION DU REGLEMENT

Nom -----Prénom -----
 Adresse-----
 Code postal -----
 Ville-----Pays-----
 Tel-----
 Email -----

Réservation location

Bungalow toilé 4 pl Nombre de semaine(s)----- Nuit(s)-----
 Mobil home clim 4 Nombre de semaine(s)----- Nuit(s)-----
 Mobil home 5 pl Nombre de semaine(s)----- Nuit(s)-----
 Mobil home clim 4/6 Nombre de semaine(s)----- Nuit(s)-----
 Assurance Annulation oui non

La ou les personne(s) ci-dessus dénommées,
 déclare(nt) réservé les prestations suivantes

Date d'arrivée-----date de départ-----
 Nb de nuitées-----
 Nb d'adultes-----
 Nb d'enfants - de 13 ans-----
 Nb d'enfants + de 13 ans-----
 Nb d'animaux-----
 Nb d'emplacement « camping caravanning »-----
 Electricité oui non
 Frigo oui non
 Assurance Annulation oui non

Le solde de la location est à régler 30 jours avant l'arrivée

Coût total -----
 Acompte 20% -----
 Frais de réservation 20€
 Assurance annulation -----
 Total -----

Fait à :

Le :
 Signature précédée de « lu et approuvé »

RESERVATIONS : Les locations sont réservées du samedi 16h00 au samedi 10h00. Les emplacements sont réservés de 14h00 à 12h00.

La réception est fermée de 12h00 à 14h00.

COMMENT RESERVER

Les réservations se font uniquement avec le formulaire de réservation ou sur internet, après accord du Camping et dans la limite des disponibilités. A réception de votre réservation, de votre acompte et de vos frais d'inscription de 20€ nous vous adresserons en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Le nombre de personne occupant un locatif ne peut excéder la capacité maximum autorisée.

COMMENT REGLER

1-**Pour un emplacement** un acompte de 20% doit être versé lors de la réservation, **le solde est à régler** à l'arrivée, avant la prise en possession de l'emplacement. **Les séjours sans réservation sont payables de 9h à 12h la veille du départ.**

2-Pour un hébergement locatif, un acompte de 20% du prix total des prestations commandées doit être versé lors de la réservation, le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée. Nous acceptons les chèques, chèques vacances, liquide, les cartes de crédit en juillet et août uniquement.

ENCAS D'ANNULATION

1-Du fait du Camping Universal : En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées, excepté les frais d'inscription(20€).

2-Du fait du campeur : **En cas de résiliation** avant le début du séjour, **le montant de votre acompte restera acquis au camping.** En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué.

Possibilité de souscrire une assurance annulation, voir modalités en pièce jointe.

DOMMAGES

Les équipements et installations du camping doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire. Toutes dégradations des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les hébergements ou les bâtiments d'accès commun engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Le client locataire en titre d'un hébergement locatif ou d'un emplacement est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations apportés tant à l'hébergement qu'à toutes les installations du camping, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. Il doit être assuré en Responsabilité Civile.

CAUTION

- 150€ pour un bungalow toilé

- 300€ pour un mobil home

-100€ pour location de frigo

La caution comprend les pertes et dégradations éventuelles, elle sera restituée, après examen des lieux sous 8 jours au plus tard. **La location doit être rendue dans le meilleur état de propreté possible**, dans le cas contraire une somme forfaitaire de 60€ sera retenue sur votre caution. Le chèque de caution des locatifs vous sera soit renvoyé par la poste ou restitué lors de votre départ (**les inventaires se font uniquement le samedi entre 7h et 10h**).

ANIMAL DOMESTIQUE

Votre animal est admis sur le terrain, à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents. Il doit être tenu en laisse et son carnet de vaccination à jour doit pouvoir être présenté. **Le camping n'accepte pas plus d'un animal par location ou emplacement.** Forfait femme de ménage obligatoire en cas de location avec un animal.

REGLEMENT INTERIEUR, TROUBLE ET NUISANCES

Calme nocturne : Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur, **De 23h à 7h la barrière du camping est fermée et le calme doit être respecté.** **Troubles et nuisances** : Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou tente à l'intégrité des installations, il peut être mis en terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre. Le camping reçoit un groupe de musique une fois par semaine pouvant jouer jusqu'à 1h du matin.

Règlement piscine : **les shorts de bain et les sauts sont interdits.**

RESPONSABILITE

La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale n'est pas engagée en cas de :

- vol, perte ou dommage, de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour.
- Nuisances dues aux phénomènes naturels (météo, moustique, pucerons etc...)
- Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture d'installations du camping. Mesures ponctuelles, prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations, y compris piscine, nécessitées par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodiques. Le camping se réserve expressément le droit de modifier la conception et la réalisation du camping.
- La caution ne constitue pas une limite de responsabilité, le locataire doit être assuré en Responsabilité Civile.
- Tout différends portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat ou ses suites sera porté devant le tribunal d'Alès (30) seul compétant. Le réservant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de location et il les accepte expressément.
- A ce titre, **le réservant joint un chèque d'acompte de 20% du montant de la location plus 20€ de frais d'inscription plus le montant de l'assurance annulation (facultatif)**, à l'ordre du « Camping Universal »

Mécanisme du contrat

Le client annule PLUS DE 30 JOURS avant la date prévue d'arrivée

- ↪ remboursement au client de l'acompte versé, dans la limite de 20 % du prix total du séjour

La cause d'annulation SURVIENT MOINS DE 31 JOURS avant la date d'arrivée prévue

- ↪ remboursement au client de l'acompte réel versé, paiement au camping du solde du séjour,

Départ anticipé PENDANT LE SEJOUR

- ↪ remboursement au client des jours non utilisés

Avant votre départ, ou pendant votre séjour, la garantie annulation prend en charge les frais de rupture de contrat si l'un des évènements suivants survient :

- maladie, accident ou décès atteignant un membre de votre famille,
- complications de grossesse avant le 7^{ème} mois,
- dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence,
- licenciement économique,
- obtention d'un contrat à durée indéterminée,
- accident ou vol de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet,

(les conditions complètes concernant l'étendue, les modalités et limites de ces garanties sont disponibles auprès de l'assureur sur simple demande : SART ASSURANCES- 05 56 54 32 17-Email : annulresa@sart-assurance.com)

La cotisation d'assurance annulation T.T.C. est fixée à :

- ◆ 15 € par emplacement nu (dans la limite d'un mois)
- ◆ 20 € par semaine de location par hébergement
- 5€ la nuitée en location